



SECTION ACADEMIQUE
NANCY- METZ

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du Procès verbal de la CAPA du 12/10/2016.
- 2 – Tableaux d'avancement
- 3 – Titularisations dans le corps des ADJAENES
- 4 – Détachement et demandes d'intégration dans le corps des ADJAENES
- 5 – Congés de formation
- 6 – Mouvement
- 7 – Questions diverses

1 – Approbation du procès verbal de la CAPA du 12/10/2016.

N'appelant aucune observation de la part des commissaires paritaires, le P.V. de la CAPA du 12/10/2016 est approuvé à l'unanimité.

2 – Tableaux d'Avancement :

Les commissaires paritaires ont demandé à l'administration que la nouvelle procédure comportant notamment un état des services à compléter soit simplifiée pour le tableau d'avancement. En effet, un certain nombre de collègues se trouvent pénalisés, du fait du non retour de ce dossier.

- Ancien grade ADJAENES C1 :

Sur 14 possibilités, 3 sont dévolues et pourvues à l'Université de Lorraine (UL).

Après avoir listé tous les ayants droit (sans restriction) il reste 1 possibilité non utilisée. L'administration va demander au Ministère le droit d'utiliser cette promotion dans le grade P2.

- Ancien grade ADJAENES P2 :

60 possibilités dont 9 pour l'U.L. sont attribuées

- Ancien grade ADJAENES P1 :

41 possibilités dont 11 pour l'U.L. sont accordées.

3 – Titularisations :

- o Recrutement concours externe au 01/09/2016 : (14)
 - 14 Propositions = 13 Titularisations - 1 Report
- o Recrutement emplois réservés défense au 01/01/2016 : (4)
 - 4 Propositions = 4 Titularisations
- o Recrutement BOE : (2)
 - 1 Agent recruté au 01/09/2016 est titularisé
 - 1 Agent recruté au 01/09/2015 est licencié.

Les commissaires paritaires ont voté unanimement contre le licenciement. La décision relève de l'autorité de Madame le Recteur.

- o Recrutement PACTE au 01/09/2016 : (2)

- 1 personne est titularisée mais 1 autre reçoit un avis défavorable à la titularisation.

4 - Détachement et Intégration dans le corps des ADJAENES :

o Détachement :

- Renouvellement de détachement = 8 (moins de 3 ans) et 1 à l'U.L. (plus de 3 ans).
- Demande de détachement année 2017 = 14 et une seule possibilité d'accueil
- Entrée en détachement rentrée 2017 = 1 personne à l'U.L.

o Intégration:

- Intégration après sept ans de détachement = 1
- Intégration directe dans le corps = 1 à l'U.L.

5 – Congé de Formation : Année 2017-2018

- 1 Demande (durée 9 mois) = Acceptée

6 – Mouvement :

69 supports vacants sont parus au mouvement pour la rentrée 2017/2018.

Sur 124 participants 67 ont pu obtenir satisfaction sur un de leurs vœux,

2 sont mutés en dehors de leurs vœux dont 1 à titre provisoire.

Il reste 38 postes vacants après la CAPA.

(Pour mémoire en 2016 les supports restés vacants après CAPA ont été pourvus comme suit : 20 concours Interne – 14 concours Externe – 2 concours Réservé – 3 ERD – 1 PACTE – 1BOE- 4 Détachements – 5 Contractuels – 2 Maintiens à titre provisoire).

7 – Questions diverses :

A la question de transparence sur les postes gelés après mouvement, Mme la DRH n'a pas souhaité nous donner plus d'infos.

Les commissaires paritaires listent les nouvelles applications informatiques imposées aux personnels par le Ministère sans aucune formation préalable et insistent sur le fait que le temps d'adaptation – compréhension et mise en œuvre – au détriment des autres tâches engendre du stress et des risques psychosociaux inévitables.